VALLÉES D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes

# InfoVallées

Le magazine de votre territoire DÉCEMBRE 2022



www.ccva-savoie.com








# Édito



## NOUS SOMMES CE QUE NOUS FAISONS !

Nos actions nous définissent aux yeux des autres. Ce que nous impulsons, projetons, entreprenons, caractérise nos résolutions et nos dispositions.

On entend sans cesse parler, dans les média, de développement durable, de mise au vert, de mobilité, de sobriété énergétique mais bien souvent, ce ne sont que des effets d'annonce et de l'affichage.

À la CCVA, nous essayons d'être dans le concret, dans le pragmatisme et le terre à terre. Non pas des paroles en l'air quand bien même cela serait le bon air pur de nos montagnes !

Notre politique est d'agir avec une approche holistique, en prenant en compte les paramètres dans leur globalité. Faire des économies d'énergies certes, respecter l'environnement, bien entendu… mais également améliorer le cadre de vie, conforter la proximité, générer de l'économie et de l'emploi, renforcer l'attractivité de nos vallées. Appréhender les événements avec une vision d'ensemble est, pour nous, d'un enjeu crucial sur le plan moral, économique, social et écologique.

Certes, en ces temps difficiles, ce n'est pas toujours aisé d'arriver à tout concilier. Crises sanitaires, incertitudes énergétiques, restrictions économiques impactent lourdement nos budgets mais nos projets, nos décisions, nos actions doivent faire sens avec ce que nous sommes. Avec ce que vous êtes. Car la CCVA est, avant tout, votre territoire de vie.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches.

**André POINTET**
**Président de la CCVA**

# Sommaire



**Info'Vallées Magazine**
**Décembre 2022**

**Directeur de la publication** : André POINTET

**Responsable de la rédaction** : Jean-Luc CADENEL

**Crédits photos** : Juliette LOUWAGIE, Jérôme CARRET, Régis AMMARI, David LEPRINCE, Dan FERRER, OTVVA, Maison de la Montagne de Nâves

**Photos de couverture** : Haut : VTC électrique sur les hauteurs de Nâves. Bas : Instant zen à Valmorel-Doucy

**Comité de relecture** : Peggy COLLOMB, Christophe MANSOURI, David ATES.

**Mise en page** : Amplitude Communication - 73540 LA BÂTHIE

**Impression** : Nouvelles Impressions - 73200 ALBERTVILLE

**Tirage** : 4000 exemplaires

# La magie de l'aurore

C'était en juillet, aux alentours de 5 heures du matin, pendant le Mad'Trail.

Le photographe, Ricard Couret, posté pour attendre le passage des premiers coureurs, capte cet instant magique sur les hauteurs de Valmorel.

# Mode de fonctionnement de la CCVA



La CCVA est administrée par un Conseil Communautaire constitué de 24 délégués issus des 3 communes constituant le périmètre communautaire (Grand-Aigueblanche, La Léchère et Les Avanchers-Valmorel).

Attachés aux principes de l'échange et du débat collectif, les élus de la CCVA se réunissent régulièrement en bureaux et conseils communautaires pour définir les grandes orientations et gérer les affaires de l'intercommunalité dans les domaines de compétences qui lui ont été attribués.

## UNE PENSÉE POUR J-F ROCHAIX

« Il y a 1 an, Jean-François ROCHAIX, mon ami, le Maire de La Léchère, nous quittait. 1 an déjà. J'ai encore du mal à réaliser sa subite disparition tant j'étais habitué à le voir et à échanger avec lui sur les affaires du territoire. Nous avons mené tellement de combats ensemble, nous avons tellement relevé de défis ensemble.

Aujourd'hui, nous poursuivons la route sans lui, dans les sillons qu'il a tracés avec nous. Son successeur à la mairie et à la communauté de communes, Dominique Colliard, s'évertue, avec conviction et détermination, à assurer une continuité exemplaire.

Jean-François nous manque mais il ne se passe pas un conseil communautaire où nous ne pensons pas à lui, à son dévouement et à sa persévérance. »

André POINTET

## DU NOUVEAU SUR LE SITE INTERNET DE LA CCVA

Depuis le 1er juillet 2022, le compte-rendu du conseil communautaire est remplacé par le procès-verbal du conseil communautaire. Ce dernier relate le déroulement de la séance et les prises de position des conseillers.

En cliquant sur la nouvelle icône de recherche rapide « ACTES ADMINISTRATIFS » du site internet, vous trouverez désormais (et vous pourrez télécharger), après chaque conseil communautaire :

- le procès-verbal du conseil communautaire
- la liste des délibérations étudiées
- les délibérations, arrêtés et règlements municipaux impersonnels



www.ccva-savoie.com/index.php/les-demarches-en-ligne/actes-administratifs




## NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCVA

Suite au décès de Jean-François ROCHAIX le 11 novembre 2021, la commune de La Léchère a procédé, le 30 janvier 2022, au renouvellement de son conseil municipal. À la suite de quoi, la CCVA a, dans sa séance du 24 février, élu et désigné ses nouveaux conseillers. Lesquels sont :

**André POINTET**
Grand-Aigueblanche - Président

**Dominique COLLIARD**
La Léchère - Vice-président

**Jean-Michel VORGER**
Les Avanchers-Valmorel
Vice-président

**Gabriel MARTINOT**
Grand-Aigueblanche - Vice-président

**Thierry BRUNIER**
Grand-Aigueblanche - Vice-président

**François DUNAND**
La Léchère - Vice-président

**Marc MATHIS**
Grand-Aigueblanche - Vice-président

**Daniel COLLOMB**
La Léchère - Conseiller communautaire délégué

**Françoise BON**
Grand-Aigueblanche - Conseillère communautaire déléguée

**Annie RELLIER**
Les Avanchers-Valmorel
Membre du Bureau

**Sylvie GERMANAZ[1]**
La Léchère - Membre du Bureau

**Claudine GROS**
La Léchère

**Hélène JAY**
Grand-Aigueblanche

**Josiane MIBORD**
Grand-Aigueblanche

**Jean Yves MORIN**
Grand-Aigueblanche

**Maryse RICHIER**
Grand-Aigueblanche

**Evelyne KALIAKOUDAS**
Grand-Aigueblanche

**Jacqueline ARNAULT**
Grand-Aigueblanche

**Paul GUILLARD[1]**
La Léchère

**Alain ROUX-MOLLARD**
Grand-Aigueblanche

**Ghislaine MORARD**
La Léchère

**Jean-Christophe GROGNIET**
Les Avanchers

**Bernard GSELL[1]**
La Léchère

**Aurore BRUNOD[1]**
La Léchère

1 : nouveaux conseillers à la CCVA



# Budget communautaire

## BUDGETS 2022


FOCUS

**Le budget 2022 de la CCVA, c'est :**

> 1 Budget Principal et 6 Budgets Annexes (Eau, Assainissement, Centre Aquatique du Morel, Déchets, GEMAPI, ZA La Piat)

> tous budgets cumulés, 17 574 898 € en section de Fonctionnement et 12 011 584 € en section d'Investissement

**GABRIEL MARTINOT**




Vice-Président de la CCVA chargé des finances

«Heureusement pour nous, les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours.

La crise sanitaire de la Covid a eu de lourds impacts sur nos finances publiques 2020 et 2021.

Avec un retour quasi à la normale des activités de nos délégataires (Domaine skiable de Valmorel, Société des eaux Thermales de La Léchère, SOGETOBA de Doucy…), le budget de la CCVA retrouve de potentielles marges de manœuvre.

Par rapport à nos fortes pertes de recettes des années précédentes, notre collectivité a été entendue et accompagnée par les services de l'État. Ainsi avons-nous été exonérés de la participation de redressement des finances publiques, soutien qui nous a permis de préserver l'exécution d'opérations au demeurant compromises.

Nous pouvons donc poursuivre notre plan d'investissement pluriannuel, certes avec prudence, mais avec la même volonté que dans le passé.»

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

> Création d'une piste cyclable (tranche A) Voir p.10

> Ravalement et peinture des façades de l'Hôtel Radiana Voir p. 6

> Appartement PMR du foyer logement Le Bercail

> Aménagement d'une zone de détente au Tovet Voir p.7

> Rénovation du chalet d'alpage de la Rame aux vieux Voir p.8

> Études chauffage par géothermie du centre aquatique et du Village 92 Voir p.9

> Mise en conformité de la déchèterie Voir p.6

> Réfection du sol du bassin d'apprentissage du centre aquatique Voir p.8

> Renouvellement conduite d'adduction d'eau potable entre Valmorel et La Charmette

> Création d'un chalet carton à Valmorel

> Création d'un sentier d'interprétation des zones humides à Naves : Voir p.9

## TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est instituée depuis 1987 par la CCVA et s'applique à l'ensemble des hébergements marchands du territoire.

Cette taxe, instituée au réel, est acquittée par les personnes de plus de 18 ans (touristes ou travailleurs saisonniers hors-CCVA) occupant un hébergement touristique.

Le produit de la taxe est exclusivement utilisé pour aménager touristique de notre territoire et du département de la Savoie (promotion, commercialisation, investissements…)

L'hébergeur doit faire sa déclaration tous les mois, sous peine de se voir sanctionner pour absence de déclaration.

La taxe de séjour est payable au trimestre. L'hébergeur reverse l'argent qu'il a préalablement collecté auprès des hébergés.

**QUI POUR ME RENSEIGNER À LA CCVA ?**

Laury WESOLEK est à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches :
Courriel : ccvasavoie@taxesejour.fr
Téléphone : 04 79 24 20 04

**Elle réalisera par ailleurs des contrôles auprès des différents hébergeurs, contrôles pouvant conduire à une taxation d'office suivant le cas.**

Plus d'informations sur le site internet dédié : **https://ccvasavoie.taxesejour.fr**

## LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) EN 5 QUESTIONS

**Pourquoi ?**

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) participe au financement des services de collecte et de traitement des déchets.

**Qui doit la payer ?**

La TEOM s'applique sur toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie (TFB) ; aussi le contribuable propriétaire est redevable de la taxe.

Un redevable propriétaire soumis à la TEOM sur un bien qu'il met en location peut demander à son locataire de payer la TEOM du bien qu'il loue.

**Quels taux d'imposition sur notre territoire ?**

La CCVA a instauré des taux définis par zones de ramassage, soit

> Zone 1 : Valmorel - 14 %

> Zone 2 : Doucy Station, La Charmette, Site thermal - 10 %

> Zone 3 : reste du territoire CCVA - 8 %

Cette distinction est due au coût des distances de transport et de tonnages de déchets traités et à la saisonnalité.

**Comment est calculée la TEOM ?**

Le taux voté est appliqué au revenu net servant de base à la taxe foncière.

**Quand la payer ?**

La TEOM doit être payée au plus tard le 15 octobre de l'année en même temps que la taxe foncière.



**GABRIEL MARQUES**
Directeur des Affaires Financières de la CCVA

# Quelques projets CCVA à la loupe




## MISE EN CONFORMITÉ DE LA DÉCHÈTERIE DES COMBES

Début juin, la première partie des travaux de mise en conformité a été réalisée à la déchèterie des Combes. Ces travaux devenaient incontournables pour respecter la réglementation en vigueur et pour préserver la sécurité de tous.

En effet, le site de la déchèterie des Combes, construit en 2000, ne répondait plus aux nouvelles obligations. Afin de garantir la sécurité du personnel et des usagers, des aménagements de sécurité de bords de quai ont été mis en place. Ces dispositifs répondent à la norme NF P01-012 qui définit les dispositifs de protection contre les chutes de hauteur.

La CCVA a missionné une entreprise spécialisée depuis presque 50 ans dans la conception et la fabrication de matériel spécifique aux déchets (bennes, garde-corps, compacteurs…) et notamment pour la sécurisation des déchèteries. Ainsi, tous les quais ont été équipés d'une barrière de sécurité qui améliore l'ergonomie tant pour les utilisateurs que pour les agents. Le quai destiné aux gravats, quant à lui, adopte désormais un système de déchargement spécifique (trémie avec trappe), plus adapté aux matériaux évacués.

Coût estimatif 90 000 € HT
Avec le soutien financier de l'État (DETR)







**Thierry BRUNIER**
Vice-Président de la CCVA



« Ce réaménagement du site va grandement moderniser et optimiser la sécurité des quais. Il modifiera quelque peu les habitudes d'utilisation mais il en va de la responsabilité de la collectivité que de respecter les réglementations en vigueur et par là-même la sécurité de ses usagers ».

## RAVALEMENT DES FAÇADES DE L'HÔTEL RADIANA

Les façades de l'hôtel RADIANA, fleuron de la station thermale de La Léchère-les-Bains, présentaient un état général fortement dégradé et nécessitaient une reprise globale.

Un ravalement intégral (nettoyage, reprise de maçonnerie et peinture) a donc été entrepris sur les 3 façades Nord, Ouest et Sud. Pour la façade Est, rénovée récemment, les encadrements de fenêtres ont été repeints pour préserver une unité d'ensemble.

Les nouvelles couleurs apporteront de la modernité en soulignant les éléments architecturaux et redonnant du volume aux fenêtres.




**Dominique COLLIARD**
Vice-Président de la CCVA



« Cette opération d'envergure, qui s'inscrit dans une démarche générale de redynamisation de la station thermale, apporte une plus-value digne d'un hôtel 3 étoiles ».

Coût estimatif de l'investissement : 400 000 € HT.
Réalisé avec le concours financier de l'État.








# UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR VALMOREL




**Jean-Michel VORGER**
Vice-Président de la CCVA



« Sur un site aux nombreuses offres touristiques, comme l'est la station de Valmorel, la signalétique revêt un rôle majeur dans le parcours-client.

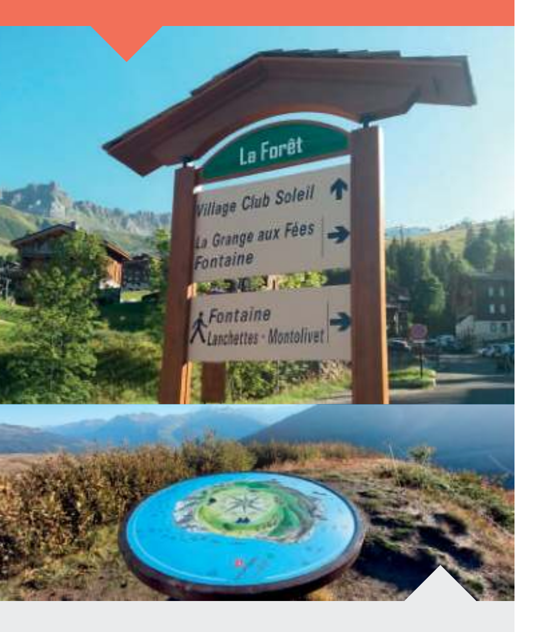
Informer, guider, facilité l'orientation et le déplacement… autant d'objectifs qui doivent être hiérarchisés et harmonisés pour conférer une cohérence à l'ensemble ».

Après la création d'une signalétique piétonne entre l'automne 2021 et le printemps 2022, l'ancienne signalétique routière de Valmorel a été démontée par les services techniques de la commune.

Un maximum de panneaux existants a été conservé en vue d'une réutilisation durable. Une société spécialisée les a reconfigurés en les stickant à la nouvelle charte et avec les nouvelles indications.

La repose de la nouvelle signalétique routière s'est effectuée avant la saison hivernale.

Impossible de se perdre désormais à Valmorel !




## À TABLE !

Pour remplacer la table d'orientation au sommet de l'Altispace à Valmorel (1920 m), la CCVA a travaillé de concert avec la société Pic Bois pour recréer un visuel sur un support en panneau composite aluminium, plus résistant à la rudesse des différents climats. L'équipe des forestiers s'est chargée de démonter l'ancien visuel et de poser le nouveau.



# LE TOVET : UN PLATEAU GARNI

Confort et détente. Voici les 2 maîtres mots qui ont guidé la création des nouveaux aménagements d'accueil sur le plateau du Tovet, porte d'entrée de la haute vallée de Nâves.

Désormais, le site propose un ensemble d'équipements accessibles en toute saison.

La Communauté de communes, en concertation avec la Maison de la Montagne de Nâves et la commune de La Léchère, a mis en œuvre une opération envisagée depuis plusieurs années visant à répondre à un besoin, à conforter et à organiser l'accueil des publics sur ce site de plus en plus prisé.

L'opération a consisté à doter le site d'équipements de détente (tables, barbecue, hamac panoramique géant avec vue sur les reliefs environnants) et de structures ludiques (slackline, sculpture en bois à escalader, panneau à sonnailles). Un sentier de découverte en balcon avec vue panoramique sur Valmorel, le col de la Madeleine et le massif de la Lauzière, a été créé et équipé d'une table de lecture du paysage. Enfin, un panneau d'accueil et d'information a été installé et des arbres plantés pour apporter de l'ombre au coin pique-nique.

Cet aménagement pourra être utilisé en hiver et complétera idéalement l'offre de ski nordique, en offrant un point de rencontre original et unique.

L'ensemble de cet aménagement, inscrit au programme Espace Valléen, représente un investissement de plus de 50 000 € HT, avec un soutien de l'État (FNADT), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Savoie.













PAROLE À

**Agnès ARVIER**
Assistance du Maître d'Ouvrage à ArviPRO

« Si l'on en juge la forte fréquentation de cet été, nous pouvons dire que l'aménagement du plateau du Tovet est une grande réussite. En amont du projet, la CCVA a missionné notre société qui a mené des concertations, puis étudié des solutions adaptées au territoire pour préserver une ambiance naturelle au site.

Le projet s'est axé autour de la contemplation des paysages, tout en restant dans un esprit fun et multigénérationnel cher à ArviPRO. L'expertise des différentes entreprises choisies pour la réalisation des travaux a permis de créer cet espace unique, apprécié de tous, aisément accessible (même en poussette).

Montagnarde pure souche, je souligne qu'à l'image de ce petit projet, nous devons travailler ensemble sur les particularités de chaque lieu en prenant en compte son histoire et ses habitants, pour que la montagne soit aménagée avec respect, en accord avec les enjeux environnementaux actuels, tout en conservant un esprit jeune et dynamique qui plaira aux générations futures ! »

**Contact**
Agnès ARVIER
**www.arvipro.com**
**agnes@arvipro.com**





## LA RAME AUX VIEUX

Le chalet d'alpage de la Rame aux Vieux est situé à proximité du Grand Pic de La Lauzière dans la combe de la Valette. Construit à 1874 m d'altitude, il n'est accessible qu'à pied.

La CCVA, dans le cadre d'un ancien programme de soutien à l'agriculture a entièrement rénové ce chalet. Appartenant à la commune de Celliers, ce bâtiment est confié en gestion à l'Association Foncière Pastorale et il permet d'accueillir un agriculteur-alpagiste dans de bonnes conditions pour la saison estivale.

Murs et fenêtres ont été rénovés ; la toiture/charpente a été refaite. Reprise également de la dalle intérieure avec une extension pour créer des toilettes sèches.

L'ensemble a été réalisé en utilisant au maximum les matériaux existants et ce afin de respecter l'architecture patrimoniale traditionnelle des chalets d'alpage ainsi que l'environnement du site.

Cette rénovation a été entreprise durant l'été 2022 et a coûté 52 978 € HT.

Pour cette opération, la CCVA a bénéficié d'un soutien financier de l'Europe (FEADER) et de la Région Auvergne-Rhône Alpes.















## QUEL NOM CURIEUX !

La toponymie nous informe que le mot rame, issu du patois savoyard, a pour origine le nom latin *ramus* qui signifie : branche, rameau.

Par extension, on appelait rame un enclos d'alpage, fait avec des branches, où étaient rassemblés les troupeaux.

Le mot rame se retrouve dans des toponymes comme La Ramaz ou La Ramée, dans des noms communs patoisant comme le ramepois (branche utilisée comme tuteur pour soutenir les pois et les haricots) ou l'expression « à la ramasse » (à l'origine, descendre à la ramasse, c'était dévaler une pente raide assis sur un fagot de branches)…

## ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRO-PASTORALISME

L'alpage est un haut-lieu du pastoralisme. Ce mode d'élevage ancestral est basé sur le pâturage des animaux et la valorisation des ressources naturelles comme l'herbe et l'eau.

**Le pastoralisme**

> façonne des paysages remarquables (appréciés pour la pratique de sports et de loisirs)

> maintient des paysages riches en biodiversité (alternance de forêts, broussailles et pâturages)

> produit des fromages labellisés et autres produits de qualité

> perpétue le patrimoine naturel et historique (chalet, savoir-faire)

> entretient les aménagements (pistes de ski, chemins d'accès…)

## POUR QUELQUES CENTIMÈTRES DE PLUS

Au courant de l'été, le carrelage du sol du bassin d'apprentissage du centre aquatique du Morel a été complètement rénové.

Les anciens carrelages étaient dans un état critique, occasionnant des risques de blessures et des micro-fuites d'eau.

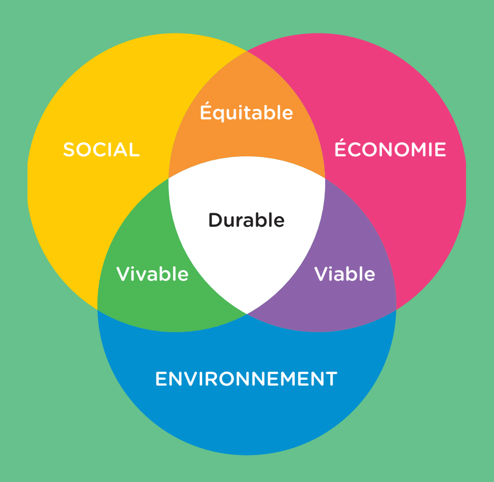
Cette réfection a entrainé une réhausse de 5 cm des hauteurs de la piscine. Le côté le moins profond mesure désormais 75 cm et le plus profond 135 cm. Cette modification ne pénalise aucunement l'utilisation de cet espace aquatique par les tout-petits et présente même un léger avantage pour les activités d'aquafitness où la résistance de l'eau joue un rôle primordial.

En parallèle de ces travaux de maçonnerie, une main-courante en inox a été installée dans le but de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux séniors. Bénéficier d'un appui solide pour descendre les marches immergées du bassin s'avère être des plus appréciables pour les personnes présentant des difficultés d'équilibre.





# Développement durable






**La prise en compte de la notion de développement durable est devenue une priorité dans nos projets et actions.**

**Nous nous efforçons de prendre en compte, de manière concrète, les 3 piliers fondamentaux du développement durable qui sont les aspects sociaux, les aspects économiques et les aspects environnementaux.**

**Notre société de demain se construit aujourd'hui.**

André Pointet
**Président de la CCVA**

## SENTIERS D'INTERPRÉTATION DES ZONES HUMIDES À NÂVES

Avec pour objectifs de mettre en valeur et de préserver des zones humides et espèces protégées, la CCVA a créé un sentier d'interprétation des zones humides à Nâves au départ du plateau du Tovet.

Ce sentier familial d'environ 3km sera équipé d'une dizaine de stations composées de mobiliers et d'outils de médiation destinés à sensibiliser les publics à la question des zones humides, à leurs fonctions, à leurs caractéristiques et à leur préservation.

Le projet d'un montant de 90 000 € HT bénéficie du soutien financier du Département de la Savoie, de l'État et de la Région.

Afin de déterminer les espèces présentes et d'adapter le tracé pour ne pas impacter leur environnement, le bureau d'études Karum a réalisé un diagnostic écologique du milieu.

Les travaux ont été réalisés à l'automne et les structures pédagogiques seront créées et posées au printemps 2023.

Le sentier d'interprétation sera ouvert pour l'été 2023.












## PROJET RÉSEAU DE CHALEUR

La géothermie représente une opportunité de ressource de chaleur disponible directement au travers de sources chaudes comme la source thermale de La Léchère sur notre territoire.

Dans un contexte de sobriété énergétique généralisée et de recherche perpétuelle d'économies d'énergie, une réflexion est actuellement conduite par la CCVA sur la mise en place de réseaux de chaleur entre le gisement d'eau chaude de la station thermale et le centre aquatique du Morel (pour chauffer les eaux des piscines intérieures et extérieures, l'eau chaude sanitaire et l'air ambiant) et le Village 92 (pour l'auditorium, le gymnase et la médiathèque).

### Le principe

> Un circuit en boucle entre les thermes et les nouveaux équipements à chauffer

> Un échangeur eau-eau pour récupérer les calories aux thermes

> Un échangeur eau-eau au centre aquatique et au Village 92 pour transférer les calories du bouclage

Ce principe est basique mais d'une efficacité énergétique redoutable.

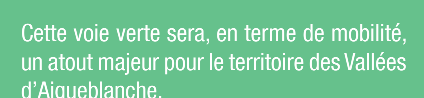
Les avantages découlant d'un tel procédé s'avèrent des plus intéressants tant sur le plan économique qu'environnemental : d'importantes économies d'énergies (par exemple, les dépenses d'énergies du centre aquatique représentent aujourd'hui plus de 15% des dépenses de fonctionnement), une diminution substantielle de l'empreinte carbone liée au fonctionnement, la réduction de la température de rejet de l'eau thermale dans le milieu naturel, un confort accru des usagers…

La procédure est engagée avec une phase d'études d'ingénierie en 2022/2023, études qui définiront les modalité de mise en œuvre des infrastructures.

# La solution VÉLO

**Pour rappel, ce projet consiste en la création d'un itinéraire cyclable en fond de vallée qui reliera à terme Moûtiers à Feissons-sur-Isère ; ainsi que les projets d'itinéraires cyclables de Cœur de Tarentaise (en amont) et Arlysère (en aval). Il s'inscrit donc à l'échelle départementale avec un itinéraire allant d'Albertville à Bourg Saint Maurice sur une distance d'environ 55 km.**

La création de cet itinéraire cyclable est la concrétisation d'une réelle volonté politique de développer une mobilité douce sur notre territoire, de proposer des modes alternatifs aux déplacements en voiture.



Cette voie verte sera, en terme de mobilité, un atout majeur pour le territoire des Vallées d'Aigueblanche.

## GREEN TOUCH

La partie « voie verte » de la piste cyclable sera traitée en éco-enrobé, un matériau constitué d'enrobé usagé recyclé aggloméré avec un liant végétal issu de la sylviculture.

## POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX

La sécurisation des gorges de Ponserand en rive gauche de l'Isère, entre la station d'épuration de Moûtiers et le barrage d'Aigueblanche, ayant pris fin à la mi-août, la suite de l'opération est consacrée aux travaux de VRD (voies-réseaux-développement).

Les travaux préparatoires entre la station d'épuration et le barrage sont terminés. La mise en œuvre des enrobés recyclés a été réalisée au courant de l'automne.

Plusieurs zones étendues présentant une concentration importante de Renouée du Japon ont été traitées par la pose d'un dispositif de bâches épaisses. Celles-ci devront rester en place au moins 3 ans pour étouffer cette espèce invasive et ainsi la faire disparaître des abords directs de la piste.

Le tronçon entre la centrale de la Coche et le pont d'Aigueblanche a également été réalisé. Il ne manquera que la pose des garde-corps sécuritaires dans le secteur du barrage (prévu début 2023) pour parachever cette Tranche 1.

En 2023 est programmée la Tranche 2 de l'opération : Pont d'Aigueblanche - Centre Aquatique du Morel.






















## QUAND ÉDUCATION RIME AVEC CIRCULATION

Dans le cadre de la création de la piste cyclable reliant Moûtiers à Aigueblanche, un programme d'apprentissage du vélo a été mis en place dans les écoles d'Aigueblanche et Bellecombe. Le SRAV (acronyme de Savoir Rouler à Vélo) permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonome à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique et de se déplacer de manière écologique et économique. Sur notre territoire, ce programme a permis l'apprentissage du code de la route et de la circulation en vélo à 51 enfants.

## RANGE TON BIKE !

9 racks à vélo ont été disposés sur 3 sites implantés le long des parcours à assistance électrique du territoire : 3 au plateau du Tovet à Nâves, 3 au niveau du belvédère en rive droite de la cascade du Morel, 3 au niveau de l'Eglise de Villargerel.

Une opération cofinancée par la Région AuRA dans le cadre de l'Espace Valléen Tarentaise-Vanoise.





## LE PAPI : PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le 18 juillet 2022, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) s'est dotée d'un Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PEP PAPI) sur le bassin de l'Isère en Tarentaise.

Ce document comporte des fiches actions pour chacune des intercommunalités du territoire, dont la CCVA fait partie. Cette dernière a d'ailleurs choisi d'investir sur différentes études relatives au risque d'inondation d'ici à 2025. Elle réalisera :

- 3 expertises préalables sur des ouvrages digues sur les cours d'eau de l'Isère à Feissons-sur-Isère, le Sécheron aval et le Colomban ;
- 1 étude de diagnostic global du risque Inondation sur le cours d'eau de l'Isère dans les traversées urbaines de Grand-Aigueblanche et de Notre-Dame-de-Briançon ;
- 4 études de régularisation de système d'endiguement sur les cours d'eau de l'Isère (selon les résultats des expertises), le Morel et le Sécheron amont.

L'élaboration de ce programme permettra à la CCVA d'obtenir 50 % de subvention de l'État pour financer ces actions estimées à 355 000 €. À l'issue de ces actions, un programme de travaux sera mis en place.

## RESTAURATION DE MILIEUX OUVERTS FAVORABLES AU TÉTRAS-LYRE.

Le tétras-lyre est un oiseau emblématique de nos montagnes. Il est fragile et des mesures de restauration et préservation de leurs habitats de reproduction sont régulièrement prises dans les Alpes.

Le secteur de Celliers a fait l'objet d'un diagnostic. Cette étude, confiée à la fédération départementale chasseurs de Savoie, a ciblé différents secteurs potentiellement favorables à la reproduction de l'espèce et a proposé des mesures de gestion visant à l'amélioration du biotope de l'espèce.

Les travaux menés à l'automne 2022 ont consisté à la réouverture en mosaïque de l'espace sur 2,4 hectares à proximité du refuge du Logis des Fées.

Le service forestier de la CCVA, possédant les compétences et les moyens humains pour réaliser cette intervention, a donc été mandaté.

L'Europe investit dans les zones rurales.











*Défrichage en maille*



## PRÉFÉRONS L'ÉCOMOBILITÉ !

Sur un territoire comme le nôtre, étendu et aux sites montagneux, mettre à disposition des habitants et des visiteurs une navette pour se déplacer revêt une dimension économique, écologique et sécuritaire.

Quel bonheur, quel confort et quelle tranquillité d'esprit que de prendre une navette avec son matériel, par une froide matinée hivernale, et se faire conduire jusqu'au pied des pistes et des chemins en toute sécurité ou à l'inverse, se rendre au spa de La Léchère-les-Bains.

La ligne Vallées'BUS sera de nouveau mise en service cet hiver entre Feisson-sur-Isère, La Léchère et Valmorel avec 3 à 6 allers-retours par jour du 17 décembre 2022 au 16 avril 2023.

Service co-financé par la Région AuRA






## EVOLUTION À COMPTER DU 18/12 : LE VOYAGE À 1€

Une tarification du service est instaurée dès le début de la saison hivernale 2022/2023. Cette participation, bien que modeste, contribuera à accroître la fréquence et l'amplitude horaire du service, ainsi que l'acquisition d'un nouveau véhicule tout confort début 2023.

Des abonnements à la semaine et à la saison à prix attractifs sont également proposés.



Informations et achat en ligne sur le site de la CCVA / CLIC Boutique Vallée'BUS ou sur :
**https://boutique-valleebus.altibus.com/**

Une connexion avec la navette gratuite qui monte au site nordique de Nâves sera assurée au rond-point du Village 92 pendant les vacances de Noël et d'hiver.

**NOUVEAUTÉ**

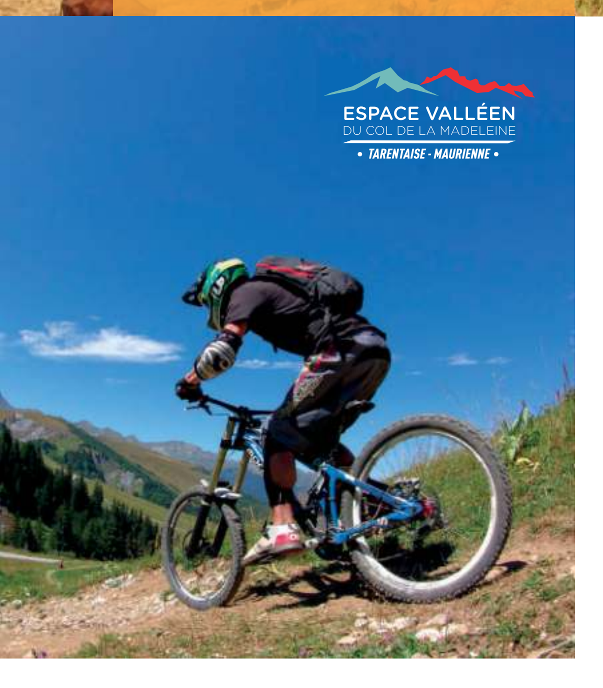
**La ligne des Cîmes**
Une navette circulera tous les jours entre Valmorel et Doucy Station, desservant les différents villages sur le tracé, sur les 2 semaines de vacances de Noël et les 4 semaines de vacances de février.

# Espace Valléen 2021-2027 : un projet inscrit dans la continuité

**Les territoires des Vallées d'Aigueblanche et de la commune de Saint-François Longchamp ont de nouveau été labellisés Espace Valléen pour la période 2021-2027.**

**Les acteurs se sont saisis de ce dispositif, comme d'un véritable programme au service du développement économique et touristique du territoire.**

**Une nouvelle dénomination a été choisie, s'appuyant sur l'élément fort et de notoriété internationale, véritable trait d'union entre les deux territoires et marqueur de cette liaison : L'ESPACE VALLÉEN DU COL DE LA MADELEINE.**




L'Espace Valléen du Col de la Madeleine rassemble la destination VALMOREL (périmètre CCVA) et la destination SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP et s'étend donc de part et d'autre du Col de la Madeleine.

La stratégie Espace Valléen 2021-2027 capitalise sur les enseignements de la programmation 2015-2020 et ses avancées avec l'ambition de franchir un palier supplémentaire dans la diversification touristique, la cohésion territoriale et la coopération des deux destinations VALMOREL et Saint-François Longchamp.

Elle reprend bon nombre des thématiques de la précédente programmation en les adaptant au contexte actuel et dans une perspective de bouleversement économique et climatique.

Le bilan 2015-2020 et la phase de concertation préalable à l'élaboration de la stratégie ont permis de dégager 5 enjeux qui structurent les objectifs à atteindre à l'issue du programme :

> Coordonner la connaissance des clientèles et analyser les informations reçues pour un meilleur partage à l'échelle de la destination.

> Valoriser les productions locales et les savoir-faire locaux à travers la structuration de filières courtes.

> Poursuivre la diversification de l'économie touristique locale pour un rééquilibrage des saisons et une moins grande dépendance au ski alpin.

> Améliorer le parcours client sur le territoire pour une expérience de visite plus fluide.

> Élaborer et diffuser une pédagogie concernant la transition écologique et les effets du changement climatique sur le territoire.

## LA STRATÉGIE 2021-2027 S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES THÉMATIQUES

**1**
METTRE EN COHÉRENCE LE PÉRIMÈTRE VALLÉEN DE DESTINATION

**2**
LANCER UNE NOUVELLE PHASE DE DIVERSIFICATION POUR ASSEOIR LE PROJET TOURISTIQUE «TOUTES SAISONS» DE MANIÈRE DURABLE

**3**
PRENDRE APPUI SUR LES ATOUTS NATURELS POUR DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE PARTAGÉE/VALORISANTE



GAGNER EN COHÉRENCE TERRITORIALE VIA UNE GOUVERNANCE TOURISTIQUE MODERNISÉE

## APPEL À PROJETS

Un certain nombre de projets a été identifié et inscrit dans le plan d'actions.

Celui-ci peut néanmoins évoluer et être complété par des projets s'intégrant dans la stratégie du territoire, innovant, porteur de développement local, et en phase avec la démarche de transition écologique.

**Vous avez un projet à nous soumettre ?**

Le programme EV 2021-2027 soutient les forces vives du territoire et peut vous apporter une aide précieuse dans le développement de vos projets.

Des financements spécifiques peuvent vous être octroyés si votre projet respecte les critères d'attribution et si il contribue aux objectifs de diversification du territoire.



Formulaire accessible sur le site internet de la CCVA / rubrique Espace Valléen

**Exemple de projet retenu :**

## POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

**Depuis 2018, DSV (Domaine Skiable de Valmorel) s'équipe d'outils pour avancer durablement dans un contexte de changement climatique.**

Dans un premier temps, avec notre prestataire EPODE, nous avons lancé notre Observatoire Environnemental. L'objectif était de mieux connaitre notre territoire afin d'anticiper plus précisément et en amont les enjeux environnementaux dans notre travail d'aménageur et d'exploitant.

À l'occasion de la nouvelle démarche de l'Espace Valléen, nous avons souhaité aller encore plus loin en lançant une étude de l'impact climatique sur l'activité exploitation du domaine skiable. L'idée est de simuler le changement climatique dans toutes ses composantes sur le domaine skiable en utilisant des modèles climatiques actuels, utilisés par des experts climatiques comme le GIEC, et d'observer leurs effets.

* Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.

Nous aurons une vision jusqu'en 2050, des aménagements de remontées mécaniques, des pistes, des infrastructures de sécurisation, du garage à chenillette… Cette démarche nous aidera en interne mais également avec les collectivités du territoire (CCVA, les Avanchers et La Léchère) pour prendre du recul, se projeter et faire les bons choix en terme d'investissements. En effet, les dossiers sont de plus en plus détaillés et complexes, le coût des infrastructures a fortement augmenté : le coût global d'un projet de remontées mécaniques (appareils, cabanes, garage, alimentation électrique, locaux techniques…) a doublé en 10 ans ! et l'augmentation des charges a sérieusement diminuée nos marges de manœuvre. Nous allons devoir faire des choix éclairés par un ensemble de données auxquelles ces 2 démarches contribuent.

**Antoine BELLET**
Directeur du Domaine skiable de Valmorel

**https://skipass.valmorel.com/**

## RENSEIGNEMENTS




Christophe Mansouri,
Chargé de développement territorial et chef de projet Espace Valléen.

04 79 24 20 04
christophe.mansouri@ccva-savoie.com


La stratégie complète de l'Espace Valléen est accessible sur notre site internet.



















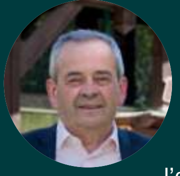


# Extension des consignes de tri



**André POINTET**
Président de la CCVA



« À partir du 1er janvier 2023, les consignes de tri évoluent dans les Vallées d'Aigueblanche, comme sur l'ensemble de la France. Le geste de tri de l'usager sera simplifié et uniformisé car tous les déchets d'emballages en plastique seront collectés.

Pour vous accompagner, la CCVA a commencé à mettre en œuvre ce changement en apposant des stickers actualisés sur l'ensemble des PAV (Points d'Apports Volontaires) de notre territoire, soit 505 points.

Début 2023, la CCVA organisera une campagne informative avec distribution de sacs à déchets et de fiches « mémotri » qui récapituleront l'ensemble des emballages et des papiers qui se trient.

Cette nouvelle mesure va permettre une meilleure valorisation des déchets et ainsi diminuer le volume des ordures ménagères sur notre territoire. Mettre tous les emballages dans le « bac jaune » se traduira par une diminution importance de déchets dans les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles). Les OMR étant taxées au tonnage, les réduire, c'est réduire les coûts !

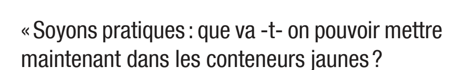
Simplification du tri, réduction d'impact environnemental, économies financières… cette nouvelle mesure répond parfaitement aux comportements d'éco-citoyenneté que nous nous devons d'avoir aujourd'hui.

Grace à votre geste de tri, la CCVA s'engage en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage, alors, mobilisons-nous et trions davantage ! »



**Éric ALEXANDRE**
Responsable Service Salubrité à la CCVA

PAROLE À



« Soyons pratiques : que va -t- on pouvoir mettre maintenant dans les conteneurs jaunes ?

Tous les emballages en plastique qui n'étaient pas triés jusqu'alors : barquettes en polystyrène, tubes, sachets, pots de yaourts, films entourant les magazines, sachets de surgelés….

Alors, dés le 1er janvier 2023, ayez le RÉFLEXE JAUNE !… La réussite de cette nouvelle mesure dépend de nous tous ! »




PAROLE À

Citeo est une entreprise privée, à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en septembre 2017 d'Eco-Emballages et d'Ecofolio. L'activité de Citeo est réglementée par un agrément d'État.

TRIER n'est pas RECYCLER : Si certains emballages en plastique ne sont pas encore recyclables, alors pourquoi demander aux habitants de les trier ?

D'abord car cela simplifie le geste de tri de l'habitant et c'est primordial pour qu'il trie de plus en plus (quand c'est plus facile, on le fait et on le fait plus souvent). C'est bien notre objectif 1er : faire trier plus, installer cette habitude chez tous les Français.

Ensuite, en triant plus, on obtient plus de quantité d'emballages à envoyer aux recycleurs qui produisent donc plus de matières recyclées (qui entrent ensuite dans les procédés de fabrication d'emballages et d'objets du quotidien).



**TOUS** LES EMBALLAGES
**ET TOUS** LES PAPIERS
se déposent en vrac
**dans le bac jaune**

**LE TRI** PLUS SIMPLE !

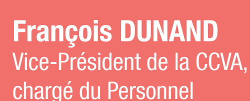


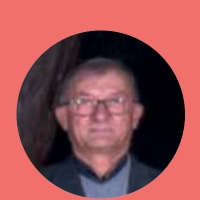

**CCVA**
secretariat@ccva-savoie.com
047 79 24 20 04
www.ccva-savoie.com




SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

# La CCVA, une collectivité plurielle



**François DUNAND**
Vice-Président de la CCVA, chargé du Personnel

« Pour assurer ses différentes missions, la CCVA emploie 40 agents permanents mais aussi une vingtaine d'agents saisonniers dans des domaines aussi divers que l'administration, les services techniques, les espaces verts, le bâtiment, l'entretien des sentiers, le centre aquatique, la médiathèque,…

Notre collectivité recrute régulièrement : emplois d'été, contrats saisonniers, remplacements, stages de formation, postes à l'année…

Alors, si vous êtes à la recherche d'un emploi, consultez fréquemment notre site internet, nos panneaux d'affichage, nos réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram).

Qui sait ? Peut-être ferez-vous parti un jour de notre grande famille ! »



## ESPACES VERTS : UNE GESTION EN EAU RAISONNÉE

**Malgré un été caniculaire, le service des Espaces Verts de la CCVA a su maintenir et entretenir les diverses plantations publiques du territoire, tout en valorisant le végétal aussi bien arbustif que fleuri.**

« L'arrosage estival a dû se faire en tenant compte des restrictions règlementaires et en gérant de manière drastique la ressource en eau. Depuis 2009, sur certains sites, la CCVA a mis en place un arrosage raisonné par le biais d'installations enterrées (arroseurs) ou intégrées (goutte à goutte), l'ensemble étant piloté par des programmateurs.

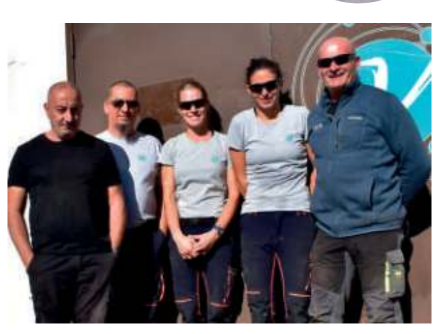
Nous avions également anticipé les phénomènes de sècheresse, lors des créations de massifs d'arbustes, en mettant en place des bâches hors-sol qui laissent passer l'air et l'eau mais qui retiennent et conservent l'humidité. De plus, ce procédé empêche les plantes indésirables (mauvaises herbes) de pousser.

Pour certains contenants (comme les gros bacs à fleurs) du paillage est disposé. Il a pour effet d'éviter au maximum l'évaporation et la dégradation du sol tout en le nourrissant.

Aujourd'hui plus que jamais, l'arrosage raisonné est un sujet à prendre en compte. Tout aussi important, le choix des espèces végétales, avec une préférence pour les espèces capables de résister aux fortes chaleurs tout en sauvegardant la biodiversité environnante. »

**Didier FALCOZ**
Responsable Service Espaces Verts CCVA





*De gauche à droite : Nordine Bouaffou, Jean-Yves Body, Emilienne Marchal, Cassandra Perreau, Didier Falcoz*

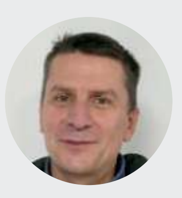
## ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

« Depuis deux ans, les services techniques de la CCVA s'efforcent de mettre en place des solutions alternatives pour non seulement réaliser des économies d'énergies mais aussi pour moderniser le patrimoine, gagner en confort d'utilisation, faciliter la maintenance et réduire l'empreinte carbone.

Cette année, à titre d'exemple, nous avons, en interne :

- procédé au remplacement des spots lumineux du gymnase et de la médiathèque de La Léchère par des panneaux led. Ce changement va réduire de manière conséquente nos factures d'électricité, doubler la puissance lumineuse et procurer une meilleure qualité d'éclairage.
- remplacé au foyer-logements des saisonniers Le Bercail à Valmorel, une partie des convecteurs électriques (dits grille-pains) par des radiateurs en fonte à inertie sèche connectés qui vont nous permettre d'optimiser le chauffage des locaux tout en gagnant en confort ».

**Yannick PIERRE**
Coordinateur des Services Techniques





# Am stram dames

## « LA SOCIÉTÉ EST COMME UN NAVIRE ; TOUT LE MONDE DOIT CONTRIBUER À LA DIRECTION DU GOUVERNAIL »

Henrik Ibsen



Telle est la devise d'Aurélie MEIGNAN, devise qui colle parfaitement à sa conception du travail en équipe.

Aurélie a récemment rejoint les effectifs de la CCVA, en qualité de Directrice des Services Techniques, poste précédemment occupé par Jean-Louis GARNIER (parti à la retraite fin 2021 après 26 années au service de la CCVA).

À 43 ans, elle affiche déjà un très beau parcours professionnel. Jugez plutôt : quelques années dans un cabinet d'architecture à Toulon, technicienne-urbaniste à Aime, directrice de l'urbanisme à Méribel pendant 7 ans et Directrice Générale des Services à Bozel durant 3 années.

Forte de cette expertise acquise tout au long de son parcours, Aurélie pilotera à la CCVA l'ensemble des services techniques et, plus spécifiquement, sera en charge des questions foncières.

Tout le monde au gouvernail, pour faire avancer le navire dans la bonne direction, comme le proclamait le dramaturge norvégien dans les années 1900.

« J'ai la chance d'intégrer une équipe dans laquelle les agents connaissent leur travail et sont investis. J'espère arriver à fédérer pour un esprit de coopération et développer une transversalité entre les missions de chacun »



## LE COUTEAU SUISSE DE LA CCVA



Si vous avez déjà contacté la CCVA, vous avez sûrement déjà eu affaire à elle et vous aurez alors, sans nul doute, apprécié sa disponibilité, son sens de l'écoute et son dévouement.

Laury WESOLEK travaille à l'accueil depuis 6 ans maintenant. Elle est en charge de l'accueil physique et téléphonique. Elle effectue diverses tâches administratives (enregistrement du courrier, déclarations des sinistres, classement des actes administratifs, gestion du parc automobile, location des salles communautaires, conventions d'occupation du gymnase et du stade…).

« J'apprécie la grande polyvalence de mon poste et le travail en transversalité avec les autres services »

Elle gère la taxe de séjour (accompagnement des nouveaux hébergeurs, création d'hébergements, aide à la déclaration, encaissement des paiements, relances…).

C'est aussi elle qui s'emploiera à faire (ou refaire si vous l'avez perdu) votre carte de déchèterie.

Elle s'occupe enfin de l'aire de camping-cars du Morel et des locations d'appartements appartenant à la CCVA.

Quand on vous dit que Laury est un véritable couteau suisse !

## ANTICONSTITUTIONNELLEMENT

Anticonstitutionnellement… 25 lettres… le mot le plus long de la langue française… C'est le mot que Céline DE MANAS, enfant, ne se lassait pas de répéter en boucle. À croire que toute petite déjà, elle aimait se lancer des défis et qu'elle ne redoutait pas les difficultés et les obstacles qui se dressaient devant elle.

Et des difficultés, son nouveau poste n'en manque pas. Depuis le mois de juillet, Céline occupe les fonctions de Directrice des Ressources Humaines à la CCVA.

Céline est issue du secteur privé où elle a exercé et évolué, pendant 14 ans, dans le très formateur domaine bancaire.

Après un parcours de formation validé ainsi qu'une envie de donner un nouveau sens à sa carrière, elle a intégré la CCVA.

La gestion des relations humaines et sociales, l'encadrement, l'organisation et le pilotage de la politique RH représentent ses principales missions.

« Être Directrice des Ressources Humaines, c'est savoir être à l'écoute de tous les acteurs participant à la vie de la collectivité, être attentif, bon communiquant, tout en sachant poser ses limites. C'est être le garant d'une bonne qualité de vie au travail, d'une implication, et d'une adhésion à la culture d'entreprise. »



## « TOUT PARDON A SA RÉCOMPENSE »

Christine Ockrent, journaliste



Arrivée en 1988 à la CCVA (alors District du Bassin d'Aigueblanche) Patricia PARDON prendra sa retraite fin 2022, après avoir effectué 34 années de bons et loyaux services pour la collectivité. À ses débuts, elle a travaillé au secrétariat et à la comptabilité, mais elle a accompli la plus grande partie de sa carrière à la cellule Marchés Publics où elle était en charge de la gestion de l'ensemble des procédures.

Sa rigueur, son expertise et son sens du travail en équipe ont largement contribué à la réussite des missions communes.

Ses élus et ses collègues de la CCVA lui souhaitent une longue et heureuse retraite.

# Les services unifiés

## UNE FAÇON DE TRAVAILLER COHÉRENTE ET EFFICIENTE SUR UN BASSIN DE VIE

Les Communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche et de Cœur de Tarentaise ont décidé en 2015 de s'unir pour gérer des services ensemble.

Ce projet avait pour double objectif de mutualiser le financement de certaines missions et de garantir une qualité de service optimale.

**LES DEUX COLLECTIVITÉS GÈRENT AUJOURD'HUI EN COMMUN LES SERVICES SUIVANTS :**

**Sous l'égide de la CCCT**

> L'école des Arts (Musique, Danse et théâtre depuis cette année)
> L'enfance jeunesse
> La petite enfance au 1er janvier 2023 (voir article ci-dessous
> Les transports scolaires

**Sous l'égide de la CCVA**

> Le centre aquatique du Morel

Concrètement, le dispositif du Service Unifié permet de regrouper un service sous l'égide d'une seule collectivité en faisant participer financièrement les 2 communautés de communes selon des critères définis par une convention. S'agissant de nos Services Unifiés, la répartition financière se fait à la population respective des communautés.

## PRISE DE COMPÉTENCE PETITE ENFANCE (PE)

Auparavant gérée par un syndicat de communes, la compétence petite enfance qui regroupe les enfants de 0 à 3 ans sera à la charge, à partir du 1er janvier prochain, des 2 communautés de communes. C'est donc elles qui assumeront ces services que ce soit financièrement ou en terme d'organisation mais c'est surtout en terme de cohérence que ce projet fait sens car les CC géreront l'intégralité de la tranche d'âge allant de 0 à 25 ans. Ce pôle petite enfance regroupera notamment :

> le multi-accueil « le patio des mômes ». Cette structure accueille jusqu'à 40 enfants de 2,5 mois à 6 ans pour les enfants porteurs de handicap à la maison de la PE à Moûtiers

> le relais petite enfance « les p'tits pas » qui est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges gratuits au service des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des parents

> la crèche familiale « sucre d'orge »

> le lieu d'accueil enfants-parents « le courtis ».





## RESTRUCTURATION DE LA GEMAPI

**La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les intercommunalités depuis le 1er janvier 2018.**

Tout au long de cette année, une étude de structuration a été menée pour réfléchir à la création d'un EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) dont le but est de gérer la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant de la Tarentaise.

La CCVA transfèrera alors ses moyens humains, techniques et une partie de ses moyens financiers à cet EPAGE et travaillera de façon rapprochée avec lui ; le choix et le financement des travaux d'investissement resteront à la charge de la CCVA.

Les 5 communautés de communes de Tarentaise et une partie de l'intercommunalité d'Arlysère adhèreront en 2023 à cette nouvelle structuration de la GEMAPI à l'échelle de la Tarentaise.

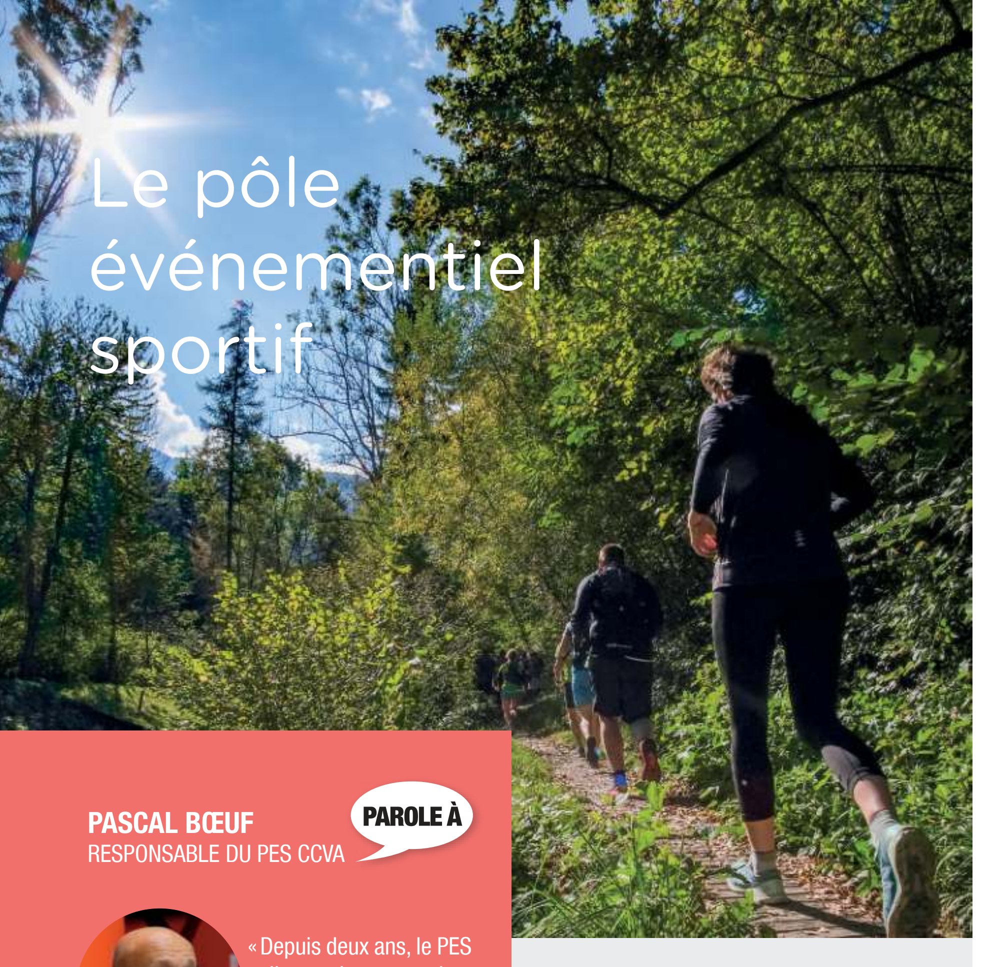
## LA CCVA EST DÉSORMAIS SUR LINKEDIN

Leader mondial incontesté des réseaux sociaux professionnels, Linkedin revendique plus de 546 millions d'utilisateurs dans le monde.

Linkedin permet de simplifier la mise en relation des professionnels dans le but de se constituer un réseau et de l'élargir, de recruter et d'être recruté. C'est donc un réseau social ciblé « ressources humaines », un véritable atout pour mieux diffuser les offres d'emploi et recruter de futurs collaborateurs.

**www.linkedin.com/company/ccva-communaute-de-commune-de-la-vallee-d-aigueblanche/**

# Le pôle événementiel sportif



**PASCAL BŒUF**
RESPONSABLE DU PES CCVA

**PAROLE À**

« Depuis deux ans, le PES pilote, anime et soutient des évènements sportifs à rayonnement communautaire qui ont pour principal objectif de promouvoir et de communiquer sur les potentialités du territoire en matière d'outils touristiques sportifs (randonnées, trails, VTT).

L'année 2022 a été un très bon millésime dans un contexte économique amélioré mais encore contraint.

Le PES organise pleinement 2 événements territoriaux : le Mad'Trail et l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche, deux trails qui, d'année en année, montent en puissance et qui s'inscrivent désormais dans la liste des trails les plus convoités de Savoie.

Le PES soutient également d'autres manifestations en les accompagnant de son ingénierie et de sa logistique : le KV de Pussy, la Navelotte à Nâves et le Mad'Bike à Valmorel. »

## LE MAD'TRAIL 2022, UN TRAIL DE OUF !

**Les 16 et 17 juillet s'est tenue la 8e édition du Mad'Trail à Valmorel.**

On ne présente plus le Mad'Trail, ses paysages alpins incroyables, son ambiance festive unique que ce soit au sommet de Crève-Tête ou dans la Grande Rue de Valmorel.

Cette année, 620 traileurs (+16 % par rapport à l'édition 2021) se sont alignés sur les 5 formats de course et 149 enfants sont venus perpétrer leurs premières foulées trailesques.

Que ce soit pour performer, pour vous lancer un challenge sportif ou pour vivre votre première expérience de trail, notez sur vos agendas les 15 et 16 juillet, dates de l'édition 2023, une nouvelle édition encore plus folle !




VALLÉES D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes

## L'EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE, UN TRAIL SURVOLTÉ !

Les 8 et 9 octobre, ce sont 875 participants qui ont parcouru les sentiers des Vallées d'Aigueblanche (645 en courant et 230 en marchant) auxquels il faut ajouter les 194 traileurs en culottes-courtes qui se sont affrontés sur les courses-enfants, les Kilowatt.

Un record de participation pour cette 4e édition (+39 % par rapport à 2021) et ce, malgré une météo maussade.

Ce qui contribue à la réussite de cet événement, outre ses 8 formats de courses, c'est le programme d'animations riche et diversifié (jeux gonflables, biathlon, laser-game, tyrolienne sur le Morel, promenade en poney…) et l'attention toute particulière que portent les organisateurs au développement durable. En effet, cette course, labellisée « CHARTE D'OR Manifestations Sportives Développement Durable », se veut être la plus éco-responsable et solidaire possible.

Prochaine édition : Les 7 et 8 octobre 2023.




















## UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Une centaine de bénévoles s'implique dans l'organisation des événements. Le temps, l'énergie et l'engagement qu'ils consacrent à leurs missions concourent pleinement à leur réussite.

Ils partagent nos valeurs, créent une dynamique et participent à une cohésion d'équipe.

Pour tout cela, nous les remercions vivement.

NOUVEAUTÉ

# Les conseils des pro !

Souvent, on vient à la piscine mû par une solide résolution de se mettre sérieusement à la natation, sport ô combien riche en bienfaits de toutes sortes. Mais, une fois dans l'eau, on ne sait pas vraiment quoi faire… Alors, on nage une longueur en crawl (ou dans une technique personnelle qui s'apparente à du crawl !), on enchaîne avec une longueur en brasse, on tente une traversée sur le dos, on s'essaie au plongeon-départ, on expérimente quelques virages-culbute approximatifs… puis, comme nous ne sommes pas tous des Manaudou en puissance, nous restons scotchés à la margelle de la piscine, en manque total d'imagination.

Alors, quoi faire ? Demander conseils aux maîtres-nageurs-sauveteurs qui surveillent la baignade publique est délicat. En effet, ces derniers, pendant leurs heures de service, sont scrupuleusement concentrés sur leurs missions de surveillance et de prévention des risques. De ce fait, ils ne peuvent s'entretenir avec vous pour vous donner des conseils d'exercices à réaliser.

C'est en partant de ce constat que les MNS du Morel, soucieux d'apporter leurs connaissances en la matière aux baigneurs qui fréquentent l'établissement, proposent désormais, sur un tableau Velléda, un programme généraliste type, toutes les semaines, pendant les horaires d'ouverture au public.

2 niveaux de pratique : « facile » ou « confirmé » sont ainsi hebdomadairement déclinés. Des plans construits avec cohérence, non pas pour vous faire gagner les championnats de France de Natation mais pour vous guider dans votre pratique.

Régularité, progressivité et persévérance vous aideront à progresser.






NOUVEAUTÉ

## L'AQUA-TRAINING



L'aqua-training est une activité aquatique qui mélange différentes disciplines pour brûler un maximum de calories.

Les séances sont basées sur un enchaînement d'ateliers sous forme de circuit. Chaque atelier permettant de travailler une zone spécifique du corps en utilisant un matériel spécifique : renforcement musculaire généralisé, activité cardio-respiratoire fortement sollicitée… Avec cette activité, vous bénéficiez des bienfaits de plusieurs disciplines en une seule et même séance.

Les cours d'aqua-training se déroulant dans le petit bassin, il n'est donc pas nécessaire de savoir nager.

Tous les mercredis de 17h15 à 18h.

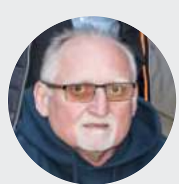
*La nouvelle équipe de maîtres-nageurs du CA MOREL : de gauche à droite, Hubert NEVEU, Christian MORILLA, Emmanuel GADRAS, Olivier LAGNEAU. Devant : Lucie GUENEBAUT, Claire LEMAIRE*

**CENTRE AQUATIQUE DU MOREL**

04 79 24 05 25
www.piscinedumorel.com
piscinedumorel@ccva-savoie.com
piscinedumorel

## LA RUÉE VERS L'EAU !

PAROLE À



**Marc MATHIS**
Vice-Président de la CCVA

« L'été 2022, le centre aquatique du Morel a connu un record de fréquentation sans précédent.

Nous avons enregistré un total d'environ 50 0000 baigneurs entre juin et août, ce qui représente 85 % de baigneurs en plus par rapport à 2021. La chaleur exceptionnelle qui a régné sur la Tarentaise, l'attractivité de nouvelles installations ludiques (Pentagliss, plaine de jeux…) et de nos nouveaux équipements (structures gonflables, transats…), la remodélisation de nos espaces verts ont fait que le centre aquatique du Morel a été un site très prisé par les habitants et les touristes durant toute la période estivale. Au cœur de la canicule, ce sont plus de 1 000 personnes qui ont fréquenté notre établissement au quotidien !

Nous allons poursuivre la diversification de notre offre en 2023, notamment en renforçant nos zones ombragées et en poursuivant nos mini-investissements. »

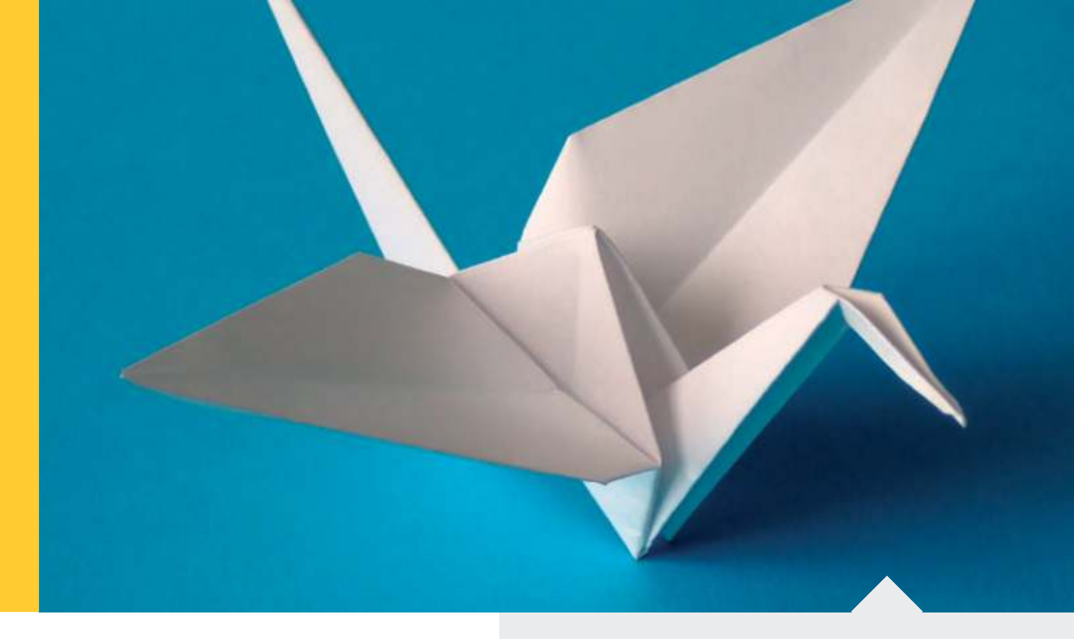





PAROLE À

**Françoise BON**
Conseillère communautaire déléguée CCVA, référente Culture & Communication

« Se divertir, s'informer et apprendre, les 3 crédos de la Médiathèque du Village 92. Ses missions : promouvoir et faciliter la pratique de la lecture, de la culture, auprès de tous les habitants de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, qu'ils soient résidents permanents ou vacanciers et curistes ».



NOUVEAUTÉ

## LA MÉDIATHÈQUE ENTRE DE PLAIN-PIED DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE

Fin 2023 verra l'arrivée, à la médiathèque, du concept Micro-Folie, une nouvelle offre culturelle pour les habitants du territoire.

Ce musée numérique, proposé par le Ministère de la Culture en lien avec 12 grands musées nationaux, permet l'accès aux tableaux de maîtres et œuvres contemporaines depuis chez nous par le biais d'installations numériques, de casques de réalité virtuelle et de jeux vidéo pédagogiques.

Des contenus ludiques et technologiques, un catalogue constamment réaugmenté, apporteront un nouveau souffle aux médiations culturelles proposées par l'équipe MV92.

Ces activités gratuites seront destinées à tous les publics : familles, groupes scolaires, associations.

## À LA MÉDIATHÈQUE V92, UNE ÉQUIPE EST À VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

De gauche à droite sur la photo :

> **Constance LE MOING**
Formée à la médiation culturelle, elle concocte des sélections de documents et élabore des supports pédagogiques toujours plus divertissants.

> **Claude TESSIER**
Énergique et engagée, elle assure le lien avec les habitants pour informer et rassembler autour des évènements et activités proposés.

> **Françoise MARTINET-BON**
Grande lectrice, elle donne le cap en tant qu'élue, conseillère communautaire déléguée à la culture et à la communication.

> **Laure GONTHIER**
Capitaine de navire expérimentée, elle impulse les projets de cet équipement culturel.

> **Sandrine BESSON**
Bibliothécaire confirmée, elle partage sa vocation et son goût pour la lecture.

Absentes de la photo : Émelyne, Florence, Marie-Claude, Matanoë, Mauricette et Nadine constituent une équipe de bénévoles très impliqués dans la vie et les projets de la médiathèque.



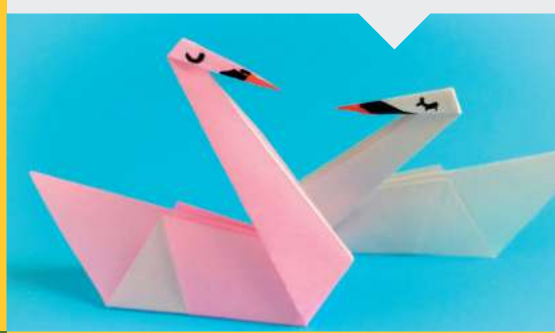
## ORIGAMI : L'ART JAPONAIS DU PLIAGE EN PAPIER

Nadine CATINAT est une bénévole impliquée à la médiathèque. Elle aime partager sa passion des arts plastiques et travaux manuels lors d'ateliers créatifs.

Cette Grand-Aigueblancheraine propose un atelier origami, chaque mois, depuis plus d'un an.

Alors, Nadine, l'origami, quesaco ?

« L'origami est un art traditionnel japonais du papier plié et découpé qui s'adresse à tout public. Cette activité apporte créativité, concentration, détente, le goût de la précision, de l'ordre… Au-delà de ces bienfaits, je désire aussi transmettre lors de ces ateliers, un sentiment de bien-être, de satisfaction, de fierté d'avoir réalisé dans la convivialité et le partage, un objet en commun et hors du commun. »





**HORAIRES ET CONTACTS**

Mardi et Vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
Samedi : 10h-12h / 14h-17h

Tarif : 10 €/an
Gratuit jusqu'à 18 ans

04 79 22 59 11
MediathequeVillage92



## LES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE EN VAE!

6 parcours Vélos à Assistance Électrique balisés jalonnent dans les Vallées d'Aigueblanche. Des parcours accessibles et variés, qui vous feront découvrir la diversité de notre territoire.

Des cascades du Morel, au barrage de la coche, de Nâves à Valmorel, en famille ou entre amis, ce ne sont pas moins de 100 km d'itinéraires balisés qui s'offrent à vous!

**www.valmorel.com/activites-ete/bikepark-vtt-cyclos/parcours-vae/**




## LE MAD'BIKE 2022

Coupe Régionale d'Enduro (manche n°4) et Championnat Régional d'Enduro (descente rapide et technique).

Il a réuni 170 pilotes adultes (+ de 15 ans), 70 pilotes kids (9 à 14 ans) et 30 bénévoles.

6 spéciales chronométrées dans 2 vallées.

Près de 2500m de dénivelé négatif au total.

40 % bike park / 60 % sentiers partagés

Partenaires principaux : CCVA, Commune des Avanchers, DSV et Fédération Française de Cyclisme.

Prochaine édition : les 19 & 20 août 2023



## L'EXPÉRIENCE ÉLECTRIQUE À NÂVES!

Depuis plusieurs années, la Maison de la Montagne cherche à promouvoir l'activité VTT et notamment la montée en puissance du vélo à assistance électrique (VTT AE), sur la vallée de Nâves.

Cet été 2022, il a été décidé de mettre en place un service de location de huit VTT AE, du 15 juin au 15 septembre, qui a fonctionné 7 jours sur 7 durant les vacances scolaires.

Pour compléter cette offre, un programme de sorties hebdomadaires, accompagnées par le moniteur diplômé VTT - Nicolas Moine - a été proposé.

Cette proposition a séduit les visiteurs partant à la découverte des paysages préservés du versant de Nâves et de la vallée sauvage de la Grande Maison, ainsi que les VTTistes aguerris souhaitant tester la version électrique.



## LA NAVELOTTE 2022

La 6e édition de ces randos VTT, labellisées « Randos d'Or » par la Fédération Française de Cyclisme, s'est déroulée sous le soleil et avec de superbes conditions. 130 participants étaient répartis sur les 5 boucles de 5, 10, 27, 38 et 57 km en VTT musculaire, électrique ou même en gravel*. Des parcours non chronométrés,étudiés pour découvrir la variété des terrains de la vallée de Nâves et de la Grande Maison, en solo, en famille ou en équipe.

7e édition : Le 14 juillet 2023.

* : vélo polyvalent route / piste / voyage





## DOUBLEMENT DE LA TYROLIENNE DE VALMOREL

Avec ses 1400 mètres de long, elle permet de dévaler, été comme hiver, les 250 mètres de dénivelé entre le sommet du télésiège de l'Altispace et la piste du Prariond, à une vitesse de 70 à 100 km/h.

Fort du vif succès rencontré par cet équipement ces deux derniers étés, la tyrolienne de Valmorel - l'une des plus grandes des Alpes - a été doublée ; deux personnes pourront donc s'élancer en même temps désormais.

De quoi se prendre, l'espace d'une descente fulgurante, pour un couple de rapaces planant sur les montagnes et vallées alentours.

## SKIPASS EXPRESS

Après Doucy, DSV (Domaine Skiable de Valmorel) ouvre un nouvel espace SKIPASS EXPRESS au cœur de la rue piétonne de Valmorel et installe une borne d'achat et de rechargement au départ de l'Altispace.

Le client pourra ainsi acheter ou recharger son forfait de ski de manière autonome, entre 7h et 23h.

Par ailleurs, le parcours d'achat depuis un smartphone s'améliore encore : plus simple, plus intuitif, plus rapide.



## REDYNAMISER LA LÉCHÈRE-LES-BAINS !

PAROLE À

**Daniel COLLOMB**
Président Directeur Général de la Société des Eaux Thermales de La Léchère

« Comme le souligne souvent le Président de la CCVA : pour être efficaces les projets doivent s'appréhender de façon holistique, dans leur globalité plutôt que de manière morcelée. C'est avec cette vision partagée que nous travaillons de concert sur une revitalisation du village thermal. Une vraie dynamique est en marche !

La commune de La Léchère a racheté des locaux en vue d'aménager de nouveaux services de proximité ; un véritable pôle médical thermal est en train de se constituer avec des médecins salariés ; une réhabilitation des thermes est engagée avec de nombreux travaux programmés, un développement de l'offre touristique est affirmé.

Cette transformation vise à apporter de la modernité, du dynamisme, de la montée en gamme, du développement durable à la station thermale toute entière.

Bien sûr, tout cela ne se fera pas en 1 jour. Il nous faudra du temps et des investissements pour rendre viable cet ambitieux projet. Un programme pluriannuel et une stratégie à moyen terme* seront déployés pour les 5 années qui viennent. Pour assurer son futur, la SETLL doit performer économiquement. « Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après demain ».

Le retour à la quasi normalité de nos activités (après une longue période de crise sanitaire compliquée pour nous), l'implication de nos équipes et la volonté de nos partenaires font que nous restons optimistes et déterminés ».

* : voir pages suivantes



# Redonner du peps aux thermes !

Suzette DA SILVA est la nouvelle Directrice des Opérations & Commerciale de la Société des Eaux Thermales de La Léchère (SETLL)

Le regard sagace, la voix assurée, elle nous parle de son parcours et de sa vision d'ensemble pour, comme elle aime le répéter, redonner du peps au complexe thermal.

Elle semble tout droit sortie d'un film de Claude Sautet, ces films où les héroïnes, au caractère bien trempé, mènent leur barque avec maîtrise, ces personnages calmes, réfléchis, bienveillants mais, tout à la fois, débordants de confiance, d'énergie et de détermination.

De ces gens qui savent où ils veulent aller...







L'équipe d'encadrement des thermes avec, de gauche à droite :

**Suzette DA SILVA**
Directrice des opérations & commerciale

**Fabien DEVILLE**
Responsable qualité

**Gildas MANEL**
Responsable des services techniques

**Arnaud DE BASTIANI**
Responsable Ressources Humaines

**Germain DHEILLY**
Directeur hébergements

**Marine HEMART**
Spa manager

**Mickaël MIBORD**
Responsable de la restauration

**Mireille Barbier**
Responsable des soins (absente sur la photo)

### Un parcours constellé d'étoiles

Je suis une enfant du pays. Née à Moûtiers, j'ai toujours vécu ici dans la vallée et j'ai longtemps habité Aigueblanche. De formation Administrative/Comptable, je me suis assez rapidement intégrée au milieu de l'hôtellerie, secteur qui m'a de suite plu de par ses exigences et ses challenges. J'ai commencé à Courchevel, puis fait un passage à Brides-les-Bains, au centre thermal et dans un grand hôtel, postes qui m'ont enseigné la complexité de l'activité thermale. Ensuite, j'ai participé à la naissance du groupe Lodge & Spa collection au poste de Directrice Générale, une aventure qui a duré 9 ans avec la construction de 4 hôtels, restaurants et spa ainsi que 8 résidences de haut-standing 4 et 5 étoiles…

Sans prétention aucune, je peux dire que je connais bien le milieu du tourisme, du thermalisme et les problématiques de la saisonnalité estivale qui est un vrai enjeu d'attractivité pour les régions touristiques.

### Pourquoi avoir choisi les Thermes de La Léchère ?

C'est plus La Léchère qui m'a choisie que le contraire. Je suis très attachée à mes racines, à mon territoire, et c'est pour moi un grand honneur que d'avoir été retenue sur ce poste. Ce poste m'intéressait d'autant plus que j'étais à un moment de ma vie où je souhaitais donner un nouveau tournant à ma carrière professionnelle. Travailler pour des grands groupes hôteliers m'a beaucoup apporté en termes d'expérience mais j'avais besoin de m'inscrire dans un projet qui n'était pas qu'économique et financier, un projet qui faisait sens pour moi, un projet où l'humain serait au cœur du dispositif, un projet où le challenge serait axé sur le qualitatif, sur l'attention portée à la clientèle. La Léchère répondait parfaitement à ces attentes.



**Comment concevez-vous l'avenir proche des Thermes ?**

Nous avons des outils exceptionnels (thermes, hôtel, spa,) et il nous appartient d'avoir une vision d'ensemble pour les rénover et les redynamiser au mieux. Les enjeux sont de taille. Nous devons répondre avec une certaine pertinence aux exigences et aux aspirations que notre clientèle est en droit d'attendre. Cette mutation va s'opérer par étapes. Les élus des collectivités-partenaires (notamment la CCVA), ainsi que nos actionnaires privés, nous suivent dans nos perspectives, dans nos projections, ce qui nous conforte grandement dans nos choix.

L'hôtel Radiana n'existerait pas sans le thermal et, réciproquement, le thermal sans une capacité d'hébergement et de restauration digne de ce nom ne serait pas viable. Notre objectif est, bien sûr, d'augmenter nos fréquentations mais, avant tout, de proposer des services de qualité, d'apporter une vigilance particulière au parcours-client, de monter en gamme, de renforcer notre image !…

Pour cela nous avons cadencé un programme pluriannuel de travaux de rénovation à court et moyen terme (comme par exemple, la rénovation des bassins de marche et de mobilisation, la réfection des cabines de soins, le remplacement des baignoires, la rénovation de l'accueil et des vestiaires, le reprofilage des studios, l'optimisation de la géothermie…).

Nous allons également former nos équipes et mettre en place des dispositifs en corrélation avec notre philosophie.

Un vrai travail est mené avec l'ensemble des chefs de service et nous sommes tous dans une même dynamique : apporter plus de qualité et redonner ses lettres de noblesse au Radiana qui reste un fleuron de l'hôtellerie régionale.

**Quelques exemples d'actions-qualité concrètes ?**

Nous sommes très attachés au développement durable et nous nous efforçons d'être le plus éco-responsable possible dans notre gestion et les prestations que nous proposons.

Par exemple, pour le restaurant l'Õ à la Bouche, notre talentueux Chef, Mickaël MIBORD travaille en circuit-court, en étroite collaboration avec des producteurs locaux, avec des produits le plus souvent bio. C'est une démarche vertueuse et engagée que nous souhaitons mettre en avant afin d'offrir une « belle table » et des mets de qualité à nos hôtes.

Toujours au niveau du restaurant, dans les travaux de rénovation que nous avons récemment effectués, nous avons choisi de remplacer nos tables par de beaux plateaux en bois massif qui sont non seulement d'un design très naturel mais qui, de plus, vont nous éviter une surconsommation de nappages.

Pour une démarche plus sobre énergétiquement nous faisons remplacer tous nos éclairages au sodium par des leds.

Côté Spa, c'est sous l'impulsion de la pétillante Marine HEMART notre Spa manager que la dynamique prend forme. Après une philosophie repensée et affinée, ce sont deux nouvelles marques nationales qui nous rejoignent dans l'aventure : TERRAKE et NANSKA. Elaborées à base de produits naturels, éco-responsables et fabriquées en France, nos partenaires partagent avec nous des valeurs fortes autour du bien-être et soucieuses de la nature qui nous entoure.

Nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup d'efforts à faire mais notre détermination de mieux faire est intraitable en ce qui concerne une gestion durable et raisonnée de nos équipements.



**Parlez-nous du spa thermal**

Les personnes ne viennent pas au spa par hasard. Ils viennent chercher de la détente, du bien-être, du confort, du ludique, mais aussi trouver des solutions à leurs maux du quotidien (stress, problèmes de sommeil ou de poids, soins anti-âge, récupération sportive).

La demande a évolué, notamment depuis la crise sanitaire. L'hygiène de vie et la prévention santé sont devenues des besoins de société. On constate une appétence grandissante pour des soins plus naturels, plus doux avec une défiance envers les médicaments et les soins invasifs. Aujourd'hui, l'individu veut être acteur de sa santé. D'où nos propositions, en collaboration avec la Fédération Thermale Auvergne Rhône-Alpes, en matière de prévention du capital santé avec une carte de soins soigneusement élaborée (mini-cures, séjours wellness, programmes de soins spécifiques).

Il existe des connexions, des passerelles, une complémentarité entre l'univers thermal (soins thérapeutiques) et celui du spa (bien-être). Nous avons un savoir-faire thermal, des équipements de soins à la pointe (baignoires de balnéothérapie, douches pénétrantes, pressothérapie, sauna infrarouge, Hifu et autres soins anti-âge…) et nous disposons d'une eau thermale aux bienfaits incontestables. Notre volonté est de faire bénéficier la clientèle du spa de toute cette expertise thermale.

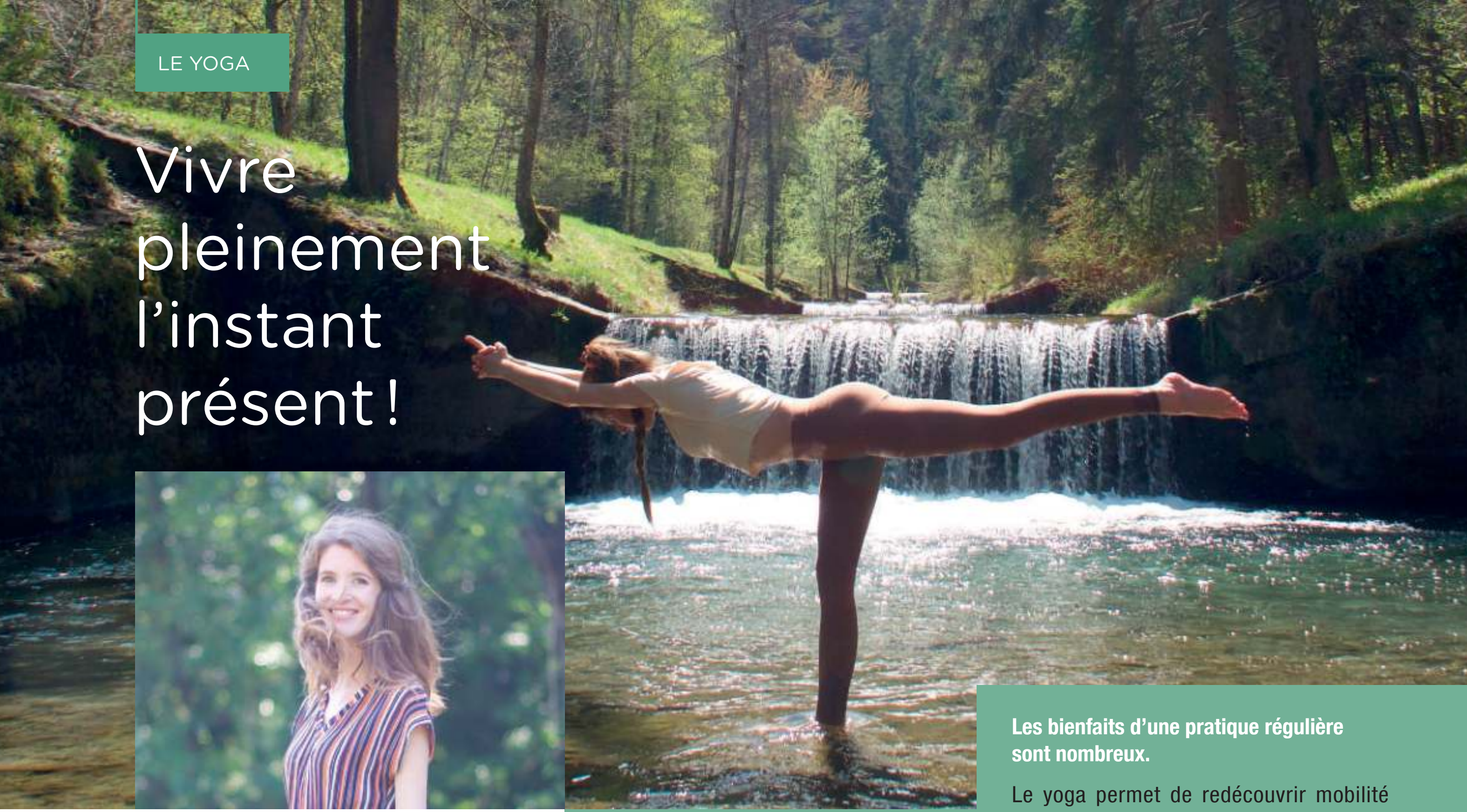
**Le mot de la fin**

Si nous souhaitons conférer une identité de caractère à la station thermale, nous devons œuvrer qualitativement et humainement. Ne pas faire - pour employer des anglicismes à la mode - du greenwashing ou du relooking, mais nous inscrire dans un processus profond et durable.

Nous souhaitons que les personnes qui viennent faire un séjour à la station thermale - aux thermes, au spa, à l'hôtel ou au restaurant - puissent vivre une expérience de détente, de plénitude et de vitalité, une parenthèse de bien-être dans leurs quotidiens souvent accélérés et tourmentés, en deux mots qu'ils puissent : se ressourcer.

**Nous vous attendons à bras ouverts afin que vous puissiez éprouver tout cela par vous-même.**

# Vivre pleinement l'instant présent !



Rencontre avec Juliette LOUWAGIE, 29 ans, habitant à Raclaz (Doucy), professeur de Yoga qui enseigne cette discipline, entre autre, à La Léchère.

Quand on rencontre pour la première fois cette jeune fille rayonnante d'allure sportive, on est loin de se douter de la surprenante énergie qui l'habite et de l'incroyable parcours qu'elle a accompli pour arriver à atteindre son propre dharma.

### LEXIQUE YOGA

Le mot **Yoga** provient du sanskrit योग qui signifie unir, atteler, mettre ensemble. Le yoga est à la fois la voie et la méthode.

Un **ashram** était, dans l'Inde ancienne, un ermitage en un lieu isolé, dans la forêt ou la montagne, où, dans une grande austérité de vie, un sage vivait et cherchait l'union dans la solitude et la paix intérieure, loin des distractions.

Le **dharma**, pour simplifier, est le sens que l'on donne à sa vie. Un dharma épanoui implique d'écouter son intuition pour trouver sa place au sein d'une société et pouvoir ainsi contribuer à l'harmonie globale du monde.

L'**Ayurveda** repose sur l'harmonie entre le corps et l'esprit. Les notions fondamentales sont celles d'un équilibre permanent à conserver pour être en pleine santé et d'un développement de nos capacités, en harmonie avec notre environnement.

**Namasté Juliette, comment vous est venue cette passion de la pratique du yoga ?**

« J'ai découvert le yoga un peu par hasard, à l'université, alors que je faisais des études dans le domaine de l'économie et que je me destinais à une carrière dans la finance.

Très vite, j'ai réalisé qu'au-delà du côté sportif, la pratique m'apportait un profond sentiment de bien-être et de paix. J'ai décidé alors de faire un virage à 180°, de passer des sciences économiques à l'Ayurveda, de faire du yoga mon métier, mais aussi ma philosophie, mon chemin de vie.

Après des années de pratiques persévérantes en associations, en France et en Italie, je me suis envolée pour l'Inde, à Goa. L'Inde est le berceau du Yoga. Là-bas, dans un ashram, j'ai beaucoup pratiqué, des journées entières. Ça a été pour moi une expérience exceptionnelle, riche de rencontres, de partages, de découvertes et de dépassement de soi. En ces lieux sacrés empreints d'énergie et de forte spiritualité, j'ai compris pourquoi le yoga prenait et allait prendre une place essentielle dans ma vie ».

Aujourd'hui titulaire d'une certification Yoga Alliance RYT 500, je suis heureuse de partager les bienfaits du Yoga avec mes élèves.

**Alors, pourquoi faire du yoga ?**

Le yoga n'est pas l'apanage des gymnastes contorsionnistes ou des clubs du troisième âge. Tout le monde peut pratiquer, quel que soit l'âge. Le yoga n'est pas une pratique sportive où il faut s'adonner à des prouesses physiques, c'est avant tout une question d'écoute de son corps et d'intention. Le Yoga est une discipline intergénérationnelle. Les cours s'adaptent à chaque élève et sont accessibles à tous peu importe l'âge et la condition physique.

**Les bienfaits d'une pratique régulière sont nombreux.**

Le yoga permet de redécouvrir mobilité et souplesse. Il apaise l'esprit, réduit considérablement le stress et l'anxiété, relaxe physiquement et mentalement, améliore sa posture, redresse et soulage le dos, tonifie, libère les tensions musculaires et conduit à un meilleur sommeil.

**Où enseignez-vous en Vallées d'Aigueblanche ?**

En collaboration avec l'Association Énergies Complices et la CCVA, je propose depuis la rentrée de septembre deux cours à La Léchère :

/ Lundi à 19h30 - Yoga VINYASA
Dans ce cours, entre rythme et fluidité, l'attention est portée sur la synchronisation du souffle avec le mouvement. Les postures s'enchaînent de manière dynamique permettant le renforcement des muscles profonds, l'assouplissement et la détoxification du corps. L'esprit, captivé par le cycle des respirations, s'immerge dans un état de lâcher prise absolu, s'autorisant inconsciemment à vivre pleinement l'instant présent.

/ Lundi à 20h30 - YIN Yoga
Mélange de Yoga et de médecine chinoise traditionnelle. Cette pratique très relaxante et douce nécessite peu d'engagement musculaire. Majoritairement pratiquées au sol, les postures peuvent être tenues de trois à cinq minutes. Une attention particulière est portée à la circulation énergétique, aux tissus conjonctifs et aux méridiens du corps. Idéal pour relâcher les tensions profondes, se relaxer et s'assouplir en douceur.

**Contact**

Juliette Louwagie
06 01 63 97 31.
Satyavatayoga

« La photographie confère de l'éternité aux moments éphémères vécus et aux sensations éprouvées »

Richard Couret est le photographe officiel qui couvre les trails des Vallées d'Aigueblanche.

Résidant dans le Val d'Oise, il séjourne régulièrement sur notre territoire pour y pratiquer la montagne sous toutes ses formes. Son Nikon Z6II ne le quitte jamais.

Sur cette photo, il était sur une session de ski de randonnée dans les vallées de Nâves avec le Quermoz en ligne de mire.

# Agenda 2023
## Save the date !

**OUVERTURE DOMAINE NORDIQUE**
NÂVES
10 décembre 2022

**OUVERTURE DOMAINE SKIABLE**
VALMOREL-DOUCY
Du 17 décembre 2022 au 16 avril 2023

**SAISON THERMALE**
LA LÉCHÈRE-LES-BAINS
Du 27 mars au 21 octobre 2023

**LES HIVERNALES DE SAVOIE NORDIC**
NÂVES
27 décembre 2022

**LA GRANDE ODYSSÉE** - VALMOREL
17 janvier 2023

**WINTER SPARTAN RACE** - VALMOREL
21 & 22 janvier 2023

**COURSE NORDIQUE NOCTURNE** - NÂVES
8 février 2023

**BIATHLON ROSSIGNOL TOUR** - NÂVES
1er mars 2023

**CHALLENGE PARAPENTE VOL ET SKI**
VALMOREL
11 & 12 mars 2023

**LA VALDINGUE** - NÂVES
18 mars 2023

**KILOMETRE VERTICAL** - PUSSY
14 mai 2023

**LA NAVELOTTE** - NÂVES
14 juillet 2023

**MAD'TRAIL** - VALMOREL
15 et 16 juillet 2023

**LES ACOUSTICIMES** - VALMOREL
Du 17 au 21 juillet 2023

**FÊTE DU COL DE LA MADELEINE**
Fin juillet 2023

**FÊTE DU BEAUFORT** - NÂVES
Début aout 2023

**MAD'BIKE** - VALMOREL
19 & 20 août 2023

**VALMOREL LA BIELLE** - VALMOREL
20 août 2023

**CORTIS D'EN HAUT** - NÂVES
Début septembre 2023

**EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE**
GRAND-AIGUEBLANCHE
7 et 8 octobre 2023

**JE M'EN LIVRE**
LA LÉCHÈRE
Fin 2023




Challenge national de parapente VOL & SKI à Valmorel

# La CCVA à votre service

## SERVICES GÉNÉRAUX

**ACCUEIL / SECRÉTARIAT**
04 79 24 20 04
secretariat@ccva-savoie.com

**Horaires d'ouverture :**
Lundi : 8h-12h / 13h30-17h
Mardi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h

**COMPTABILITÉ**
comptabilite@ccva-savoie.com

**MARCHÉS PUBLICS**
sandrine.fraise@ccva-savoie.com

**RESSOURCES HUMAINES**
celine.demanas@ccva-savoie.com

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ESPACE VALLÉEN**
christophe.mansouri@ccva-savoie.com

**TAXE DE SÉJOUR**
ccvasavoie@taxesejour.fr

**AFFAIRES FINANCIÈRES**
gabriel.marques@ccva-savoie.com

**URBANISME, FONCIER**
aurelie.meignan@ccva-savoie.com

**ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**
sport@ccva-savoie.com

**RESPONSABLE PISCINE DU MOREL**
hubert.neveu@ccva-savoie.com

**COMMUNICATION**
jean-luc.cadenel@ccva-savoie.com

## SERVICES TECHNIQUES

**DIRECTION**
aurelie.meignan@ccva-savoie.com

**BÂTIMENTS**
nathalie.mermier@ccva-savoie.com

**EAU / ASSAINISSEMENT / SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) /**
eau.assainissement@ccva-savoie.com

**DÉCHETS**
eric.alexandre@ccva-savoie.com

**GEMAPI**
erika.audry@ccva-savoie.com

## SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

**PISCINE DU MOREL**
04 79 24 05 25
piscinedumorel@ccva-savoie.com
www.piscinedumorel.com

**MÉDIATHÈQUE DU VILLAGE 92**
73260 La Léchère
Tél : 04 79 22 59 11
mediatheque@ccva-savoie.com
www.ccva-savoie.com > Mediathèque

## SERVICES

**SERVICE DE L'EAU POTABLE (SUEZ EAU)**
Service clientèle
09 77 408 408
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi : 8h - 19h
Samedi : 8h - 13h

Urgences techniques : 09 77 401 130 / 09 77 401 134 (prix d'un appel local)
24h/24 - 7j/7

**SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (VÉOLIA EAU)**
Urgences : 09 69 32 34 58

**SEET (SYNDICAT DES ENERGIES ELECTRIQUES DE TARENTAISE)**
Accueil : 04 79 24 64 56
Dépannage : 04 79 22 93 88
contact@seetarentaise.fr

**DÉCHÈTERIE DES COMBES**
04 79 24 20 04

**Horaires d'ouverture**
**DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE**
Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 18h30
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 18h30

**DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER**
Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 17h

## CONTACTS NEIGE

**Office Tourisme Valmorel Vallées d'Aigueblanche**
Bourg Morel - 73260 Valmorel
04 79 09 85 55
info@valmorel.com
*Pendant la saison d'hiver, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h et le samedi et et dimanche de 9h à 19h sans interruption.*

**Maison de la Montagne de Nâves**
73260 Grand Nâves
04 79 24 40 13
mmn@naves-savoie.com
*Pendant la saison d'hiver, ouvert tous les jours de 9h à 17h sans interruption.*

